

Nom du produit: SURFYNOL® 104 H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
SURFYNOL® 104 H

**Désignation chimique:**  
Acetylenic diol in solvent

**UFI: 2TD0-K0NR-900M-DNF0**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Utilisation industrielle

**Usages déconseillés:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH  
Rellinghauser Str. 1-11  
45128 Essen  
Germany

Téléphone : +49 201 173 01

Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-sp@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232  
+49 2365 49 4423 (Fax)

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers pour la Santé

Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisateur de la peau	Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées	Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Dangers pour l'environnement

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Contient:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol  
éthane-1,2-diol



**Mentions d'Avertissement:**

Danger

**Déclaration(s) de risque:**

H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de Prudence**

**Prévention:**

P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention:**

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Aucuns connus.

**Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**

**Désignation chimique:**

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

Acetylenic diol in solvent

**3.2 Mélanges**

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	50 - <100%	126-86-3	204-809-1	01-2119954390-39	Aucune information disponible.	
éthane-1,2-diol	20 - <50%	107-21-1	203-473-3	01-2119456816-28	Aucune information disponible.	#

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

**Classification**

Désignation chimique	Classification	Notes
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Classification: Eye Dam.: 1: H318; Skin Sens.: 1B: H317; Aquatic Chronic: 3: H412;  Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.  Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.  Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg  Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 20 mg/l  Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucune information disponible.
éthane-1,2-diol	Classification: Acute Tox.: 4: H302; STOT RE: 2: H373;  Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.  Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.  Toxicité aiguë, orale: DL 50: 500 mg/kg  Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus.  Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 3.500 mg/kg	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**
**4.1 Description des premiers soins requis**

**Informations générales:** enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

**Inhalation:** Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

---

<b>Contact avec la Peau:</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
<b>Contact oculaire:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
<b>Protection individuelle des secouristes:</b>	Aucune information disponible.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes:</b>	Risque de lésions oculaires graves.
<b>Dangers:</b>	Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

<b>Traitement:</b>	Traiter les symptômes.
--------------------	------------------------

### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Aldéhydes. Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Aucune mesure particulière.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Porter un appareil d'assistance respiratoire autonome et un vêtement de protection adapté.

### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle.

**6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.

**6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 H

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

## RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):** Aucune information disponible.
- Conseil de manipulation en toute sécurité:** Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Mesures à prendre pour éviter le contact:** Aucune information disponible.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions d'un stockage sûr:** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec des acides ou des bases. Ne pas stocker avec des agents oxydants.
- Matériaux d'emballage sûrs:** Aucune information disponible.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres recommandations.

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
éthane-1,2-diol	TWA	20 ppm	52 mg/m <sup>3</sup>	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
	STEL	40 ppm	104 mg/m <sup>3</sup>	
éthane-1,2-diol - Aérosol	TWA	20 ppm	52 mg/m <sup>3</sup>	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée (04 2014)
	Ceiling	40 ppm	104 mg/m <sup>3</sup>	

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

#### Directives relatives à l'exposition

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

Désignation chimique	Type	Source
éthane-1,2-diol	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
éthane-1,2-diol	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
éthane-1,2-diol	Limite d'exposition de courte durée (STEL) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
éthane-1,2-diol - Aérosol	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée

**Valeurs Limites Biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

**Valeurs de DNEL**

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Employés	Cutané	Systémique, à court terme; 1,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à court terme; 0,75 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 0,43 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 0,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à court terme; 0,75 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à court terme; 1,29 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à court terme; 5,28 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,25 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 1,76 mg/m <sup>3</sup>	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 0,25 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)

éthane-1,2-diol	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 7 mg/m <sup>3</sup>	Irritation cutanée
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 35 mg/m <sup>3</sup>	Irritation cutanée
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 53 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 106 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié

**Valeurs de PNEC**

Remarques: Valeurs de PNEC

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Aquatique (eau de mer)	0,004 mg/l	
	Terre	0,028 mg/kg	
	Station d'épuration	7 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	0,32 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,04 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,032 mg/kg	

éthane-1,2-diol	Terre	1,53 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	1 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	3,7 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	37 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	10 mg/l	
	Station d'épuration	199,5 mg/l	

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Contrôles Techniques Appropriés:**

Aucune information disponible.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage:**

Lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection des Mains:**

Informations supplémentaires: - gants en néoprène, Gants en nitrile (NBR)

**Protection de la peau et du corps:**

vêtement de protection

**Protection respiratoire:**

S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.

**Mesures d'hygiène:**

Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protéger la peau en appliquant une pommade.

**Contrôles environnementaux:**

Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

**RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Aspect**

<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune pâle
<b>Odeur:</b>	mentholée
<b>Seuil olfactif:</b>	non mesuré
<b>Point de congélation:</b>	10 °C
<b>Point d'ébullition:</b>	> 199 °C
<b>Inflammabilité:</b>	non mesuré

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**

<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	non mesuré
<b>Limites d'explosivité - inférieure</b>	non mesuré

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

(%):	
<b>Point d'éclair:</b>	> 110 °C
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	non mesuré
<b>Température de décomposition:</b>	non mesuré
<b>pH:</b>	5 - 7 (100 g/l, 25 °C) dans l'eau
<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité, dynamique:</b>	non mesuré
<b>Viscosité, cinématique:</b>	non mesuré
<b>Durée d'écoulement:</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	non mesuré
<b>Solubilité (autre):</b>	non mesuré
<b>Taux de dissolution:</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	non mesuré
<b>Stabilité de la dispersion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	< 1,3 hPa (21 °C)
<b>Densité relative:</b>	non mesuré
<b>Densité:</b>	0,95 gcm <sup>3</sup> (21 °C)
<b>Densité apparente:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de vapeur relative:</b>	non mesuré

**9.2 Autres informations**

<b>Propriétés explosives:</b>	non mesuré
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non comburant
<b>Température minimale d'ignition:</b>	non mesuré
<b>Corrosion des métaux:</b>	Non corrosif pour les métaux.
<b>Taux d'évaporation:</b>	non mesuré

**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

<b>10.1 Réactivité:</b>	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable sous des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Combustibles. Acides. Bases.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

**RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**



**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**


---

<b>Inhalation:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact oculaire:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Ingestion:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**
**Ingestion**

<b>Produit:</b>	DL 50 (Rat): 4.700 mg/kg
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg
éthane-1,2-diol	DL 50 (Estimation de la toxicité aiguë) : 500 mg/kg EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI DL 50 (Rat) : 7.712 mg/kg

**Contact avec la peau**

<b>Produit:</b>	DL 50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	DL 50 (Lapin) : > 5.000 mg/kg
éthane-1,2-diol	DL 50 (Souris) : > 3.500 mg/kg

**Inhalation**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	CL 50 (Rat, 1 h): > 20 mg/l Poussières, brouillards et émanations CL 50 (Rat, 4 h): > 5 mg/l Poussières, brouillards et émanations Vapeur, Aucune information disponible.
éthane-1,2-diol	Aucune information disponible., Vapeur Non applicable, Poussières, brouillards et émanations

**Toxicité à dose répétée**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	NOAEL - Dose Sans Effet Nocif Observé (Rat, Oral, quotidien): 500 mg/kg
éthane-1,2-diol	Aucune information disponible.

**Corrosion ou Irritation de la Peau**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	OECD 404 (Lapin, 4 h): Non irritant
éthane-1,2-diol	(Lapin): Non irritant

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	US-EPA-méthode (Lapin): Risque de lésions oculaires graves.

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**


---

éthane-1,2-diol (Lapin): Non irritant

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429 (Souris): Sensibilisateur de la peau  
 éthane-1,2-diol Test de sensibilisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.  
 N'est pas un sensibilisant respiratoire

**Cancérogénicité**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.  
 éthane-1,2-diol Non classé

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

**In vitro**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Test de Ames (OCDE 471): négatif Examen interne  
 Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif Examen interne  
 Test de mutation du gène (OECD 476): négatif Examen interne  
 éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**In vivo**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.  
 éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Oral  
 éthane-1,2-diol Non classé

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.  
 éthane-1,2-diol Non classé

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**
**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.  
 éthane-1,2-diol Ingestion: Rein - Catégorie 2 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Risque d'Aspiration**
**Produit:** Non classé

**Composants:**

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Non applicable
éthane-1,2-diol	Non classé

**11.2 Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

**Composants:**  
 2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.  
 éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**Autres dangers**

**Produit:** Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

**RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**
**12.1 Toxicité:**
**Risques aigus pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 36 mg/l CL 50 (Cyprinus carpio (Carpe), 96 h): 42 mg/l NOEC (Cyprinus carpio (Carpe), 96 h): 10 mg/l
éthane-1,2-diol	CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 72.860 mg/l

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	CE50 (Daphnia magna, 48 h): 88 mg/l CE50 (Daphnia magna, 48 h): 91 mg/l NOEC (Daphnia magna, 48 h): 43 mg/l
éthane-1,2-diol	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 100 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 15 mg/l (OCDE 201) CE 10 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 1,8 mg/l (OCDE 201) ERC50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 82 mg/l (OCDE 201)
éthane-1,2-diol	CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte), 96 h): 6.500 - 13.000 mg/l

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

---

**Toxicité pour les microorganismes**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	CE50 (boue activée, 3 h): Approximatif 630 mg/l (OECD 209)
éthane-1,2-diol	CE 20 (boue activée, 0,5 h): > 1.995 mg/l

**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:****Poisson**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Aucune information disponible.
éthane-1,2-diol	NOEC (Pimephales promelas, 7 jr): 15.380 mg/l

**Invertébrés Aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Aucune information disponible.
éthane-1,2-diol	NOEC (Ceriodaphnia dubia, 7 jr): 8.590 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Aucune information disponible.
éthane-1,2-diol	Aucune information disponible.

**Toxicité pour les microorganismes**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	CE50 (boue activée, 3 h): Approximatif 630 mg/l (OECD 209)
éthane-1,2-diol	CE 20 (boue activée, 0,5 h): > 1.995 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradation**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	5 % (28 jr, OECD 301 B) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique 8 - 12 % (60 jr, OECD 301 B) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique 25,4 % (57 jr, OECD 302 A) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique
éthane-1,2-diol	90 - 100 % (10 jr, OECD 301 A) Ce produit est facilement biodégradable.

**Rapport DBO/DCO**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol	Aucune information disponible.
éthane-1,2-diol	Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

---

**Facteur de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.

éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)****Produit:** Log Kow: non mesuré**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Log Kow: 2,8 22 °C (OECD 117) Oui

éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol:****Produit** Aucune information disponible.**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.

éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:****Produit** Aucune information disponible.**Composants:**2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Substance VPVB non classée  
Substance PBT non classéeéthane-1,2-diol Substance VPVB non classée  
Substance PBT non classée**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:****Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.**Composants:**

2,4,7,9-tétraméthyldec-5-yne-4,7-diol Aucune information disponible.

éthane-1,2-diol Aucune information disponible.

**12.7 Autres effets néfastes:****Autres dangers****Produit:** Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Informations générales:** Aucune information disponible.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 H

<b>Méthodes d'élimination:</b>	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
<b>Emballages Contaminés:</b>	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

## RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

### 14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA (Uniquement par avion cargo)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : ERG-Code 9L

**IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : ERG-Code 9L

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:** Non applicable

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

Nom du produit: SURFYNOL® 104 H

**RUBRIQUE 16 — Autres informations**
**Abréviations et acronymes:**

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	D'après les données d'essais
Sensibilisateur de la peau, Catégorie 1	D'après les données d'essais
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Expositions répétées, Catégorie 2	D'après les données d'essais
Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 3	D'après les données d'essais

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

**Nom du produit: SURFYNOL® 104 H**

---

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

**Informations de révision** Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Avis de non-responsabilité:** Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.